



N^o 28. (1930) de validité
Prolongation de
du passeport N^o 40 de 1928

AL 18402

Monsieur Le Prefet.



J'ai l'honneur de m'adresser
à vous, pour que vous ayez l'obligeance
s'il vous plaît; de me faire prolonger
mon passeport ci-joint pour
l'Espagne, Arranjuez.

Avec mes remerciements,

Recevez très cher Monsieur mes
salutations les plus distinguées

Marie Pillit
C^o de S. Augustin de Malbret

Bessè le 4 août 1930.

par S. Martin B. 3

Vu pour légalisation de la signature
de Madame Pillit-Mari apposer

ci-jointe. Le Maire
J. L'Espagnol

